



COMMUNE
DE
DEMI-QUARTIER
HAUTE-SAVOIE

Envoyé en préfecture le 23/08/2022

Reçu en préfecture le 23/08/2022

Affiché le

SLOW

ID : 074-217400993-20220822-D2022_13-AU

DECISION DU MAIRE

N° D 2022 – 13

Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER,

Vu les articles 28 et 40 du Code des marchés publics ;

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code des Collectivités Territoriales relatifs aux délégations de pouvoirs pouvant être consenties par le Conseil Municipal au Maire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de DEMI-QUARTIER n° 2020-51 du 21 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs dudit Conseil Municipal au Maire, et notamment pour demander à tout organisme financeur, à hauteur de 1 000 000 €, l'attribution de subventions ;

Vu la lettre de Monsieur le Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie en date du 20 juillet 2022 relative à la politique départementale de l'eau ;

Considérant les travaux de mise en place de clôtures autour des périmètres des captages des sources du Cropt, Fontaine Désir et Maison Neuve ;

Considérant que cette opération est éligible à un financement du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif qu'il a mis en œuvre pour les études et les travaux d'eau potable et d'assainissement ;

DECIDE

Article 1^{er} : La Commune de Demi-Quartier sollicite une subvention de 28 400 € (taux de 35 %) auprès du Conseil Départemental pour la mise en place de clôtures autour des périmètres de captage des réservoirs de Fontaine Désir, Maison Neuve et du Cropt.

Article 2 : Un dossier sera déposé conformément à la lettre du 20 juillet 2022 afin de bénéficier du dispositif d'aide à la réalisation des études et des travaux d'eau et d'assainissement.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal de Sallanches, un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à DEMI-QUARTIER, le 23 août 2022

Certifié exécutoire.

Publié le 22 AOUT 2022

Le Maire,

Télétransmis à Monsieur le Sous-Préfet le

Reçu SP le 22 AOUT 2022

Stéphane ALLARD.

